



Jeunesse

Les jeunes en 2023 seraient subitement plus enclins à s'engager bénévolement, notamment dans les associations

Depuis 2016, la Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA) et l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep) ont mis en place un « baromètre DJEPVA sur la jeunesse ». Sa réalisation est confiée au Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Crédoc). À cet effet, le Crédoc mobilise un échantillon de 4 505 jeunes âgés de 15 à 30 ans, plus 1 040 personnes âgées de 31 ans ou plus afin d'effectuer des comparaisons intergénérationnelles. La dernière enquête s'est effectuée en mars-avril 2024, en ligne dans l'Hexagone et par téléphone dans les territoires ultramarins⁽¹⁾.

Une première grande partie de l'enquête, publiée en septembre 2024, porte d'une part sur la satisfaction des jeunes, leur état d'esprit et leur confiance dans l'avenir, d'autre part sur leur participation citoyenne ou politique, notamment au sein des associations.

Sur le premier point, l'enquête révèle que 71 % des jeunes de 15 à 30 ans estiment, de manière générale, que leur vie correspond à leurs attentes : 50 % sont plutôt satisfaits et 21 % sont tout à fait satisfaits. En outre, 58 % des 15 à 30 ans décrivent positivement leur état d'esprit, contre 44 % des 31 ans ou plus. Surtout, ce sont 5 points de plus que l'année précédente. Enfin, 71 % des jeunes de 15 à 30 ans se déclarent confiants pour les trois prochaines années, contre 50 % des 31 ans ou plus.

Tout va donc très bien... si l'on oublie les 29 % qui estiment que leur vie ne correspond pas à leurs attentes et les 29 % qui ne sont pas confiants pour les trois prochaines années. Dans le même sens, les auteurs du rapport nous rassurent quant à l'engagement des jeunes. Par exemple, dans son édition du 11 septembre 2024, *Maire info* titre sur le bénévolat associatif qui progresse chez les jeunes. La publication évoque « des chiffres rassurants sur le bénévolat » ou encore « un attrait pour le bénévolat sportif ».

Pour en arriver là, l'enquête pose la question : « Au cours des 12 derniers mois, avez-vous donné bénévolement du temps au sein d'une association (sportive, culturelle, de loisirs, de jeunes, humanitaire, politique, syndicat...) ? » En 2024, seulement 20 % des 31 ans ou plus déclarent avoir donné du temps bénévolement au moins une fois par mois, mais le taux s'élève à 30 % chez les jeunes de 15 à 30 ans. L'année précédente, le taux était seulement de 25 %. C'est vrai qu'il y a là de quoi se rassurer sur la relève. Ceci dit, en 2024, ils ne sont plus que 16 % si l'on retient uniquement ceux qui donnent du temps bénévolement au moins une fois par semaine. Mais surtout, que signifie « donner du temps bénévolement » ?

En outre, les auteurs du rapport reconnaissent eux-mêmes que les personnes interrogées peuvent avoir tendance à surévaluer leur participation bénévole par un effet de « désirabilité sociale », ce

REPUBLICA
FRANCAISE
Gouvernement

INJEP NOTES & RAPPORTS

Septembre 2024
INJEP-2024/13

Etat d'esprit et engagement des jeunes en 2024

Résultats du baromètre DJEPVA sur la jeunesse

ETUDES ET RECHERCHE

Charlotte MELLOT, Sarah NEDJAR CALVET (CRÉDOC)
Arielle CHARRIAULT (INJEP)

Observatoire de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative et culturelle

Institut national de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative et culturelle



qui donne à penser que « *la mesure du bénévolat associatif (...) est surestimée dans le baromètre* ».

Par ailleurs, le rapport montre que les « bénévoles réguliers » (au moins une fois par mois) sont 60 % chez les 15 à 30 ans à s'investir dans plusieurs domaines d'engagement. Le taux n'était que de 50 % l'année précédente.

Le sport arrive en tête des réponses, avec 42 % des bénévoles réguliers. Ce résultat « reflète à la fois la prédominance de la pratique sportive chez les jeunes – en 2023, 71 % des 15-24 ans pratiquent régulièrement une activité physique, contre 59 % de l'ensemble de la population – et la part représentée par les associations sportives dans le paysage associatif français (20 % des associations actives en 2022, deuxième domaine après la culture et les loisirs) ». Au deuxième rang se trouve le domaine de la cul-

ture et des loisirs, qui mobilise 35 % des bénévoles réguliers.

Le rapport souligne que les autres modalités de participation citoyenne et politique se maintiennent à un niveau élevé. La principale forme de participation reste « *la signature d'une pétition ou la prise de position sur Internet, qui concerne 41 % des jeunes (+ 3 points)* ».

Il est important d'avoir connaissance de cette enquête qui est souvent citée comme référence sur l'engagement des jeunes. Elle apparaît pourtant très fragile sur le plan méthodologique. Ceci dit, les résultats sont « sympathiques » et s'ils peuvent contribuer à donner une image très positive de la jeunesse, c'est déjà très bien ; s'ils incitent les aînés à laisser une place et des responsabilités aux plus jeunes, c'est vraiment une très bonne chose !

À vos agendas

Le lundi 27 janvier, au « centre de la Mayenne » Visite de bâtiments performants

Le Conseil départemental a mandaté le Réseau des collectivités (association Synergies) pour l'organisation d'un cycle de visites « Bâtiments performants ». C'est l'occasion de (re)découvrir des collectivités qui font « *le choix de la performance dans la construction et/ou la rénovation de leurs bâtiments publics en priorisant différents aspects techniques : performance énergétique, matériaux biosourcés, impact carbone, énergies renouvelables, réemploi, gestion intégrée des eaux pluviales, qualité de l'air* »....

Ce cycle traite des questions suivantes : pourquoi s'engager dans la construction ou la rénovation d'un bâtiment performant ? Quelles sont les solutions techniques pour agir en faveur du climat lors de la rénovation ou la construction d'un bâtiment public ? Quels partenaires mobiliser pour réussir son projet ? Quels sont les exemples d'actions, essais, retours d'expériences, conseils à partager ?

Le deuxième circuit de visites est prévu le lundi 27 janvier, de 17 h 30 à 20 h, au « centre de la Mayenne », avec la mairie de La Chapelle-Anthenaise, une école à L'Huisserie et le bâtiment des services techniques à Évron. Le déplacement est à la charge des participants. Une liste des participants est fournie en amont pour privilégier le covoiturage.



>>> S'inscrire

La pensée hebdomadaire

« Pour un enfant, l'abus d'écrans peut causer des problèmes de concentration et de mémorisation débouchant sur des retards dans l'acquisition du langage et de la lecture. À tous les âges de la vie, un usage prolongé peut aussi entraîner une fatigue oculaire, des migraines, des troubles du sommeil, de mauvaises postures ou un surpoids lié à l'inactivité et au grignotage. Il peut enfin dégrader notre santé mentale : isolement, repli sur soi, stress, troubles anxiodépressifs, addictions, etc. Le risque est d'autant plus élevé que la pratique est précoce. (...) Les parents peuvent toujours interdire [à leurs enfants] l'accès aux écrans. Mais quelle valeur a un tel oukase alors qu'ils ont eux-mêmes le nez collé à leur smartphone ? »

« Plutôt que d'interdire les écrans, mieux vaut apprendre à les "apprivoiser" », *Le Monde* du 9 janvier 2025.

Alexis Peschard, addictologue,